



# CONSEIL GENERAL

Législature 2016-2020

2<sup>ème</sup> séance

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSTITUTION  
DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE SAINT-BLAISE  
JEUDI 24 NOVEMBRE 2016 A 20H00  
SALLE DE GYMNASTIQUE DU CENTRE SCOLAIRE DE VIGNER**

## Deuxième séance

**Vice-présidence : Mme Véronique Loosli**

**Secrétariat : M. Lorenzo Zago**

### Table des matières :

1.	Communications du Conseil communal	Pages 2-3
2.	Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des Conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal	Page 3
3.	Appel	Page 3
4.	Election complémentaire au bureau du Conseil général pour la période administrative 2017-2018	Page 3
5.	Arrêté portant modification temporaire du règlement général de la commune de Saint-Blaise, du 14 novembre 2013	Page 4
6.	Nominations des membres des : 6.1. Commission financière et de gestion pour la période administrative 2017-2018 6.2. Commission d'urbanisme pour la période législative 2016-2020 6.3. Commission des travaux publics pour la période législative 2016-2020 6.4. Commission des services industriels pour la période législative 2016-2020 6.5. Commission des naturalisations et agrégations pour la période législative 2016-2020 6.6. Commission de police du feu et de salubrité publique pour la période législative 2016-2020 6.7. Commission des Aînés et soutien pour la période législative 2016-2020 6.8. Commission des ports et des rives pour la période législative	Page 4

	2016-2020 6.9. Commission de construction des collèges de Vigner pour la période législative 2016-2020 6.10. Commission de fusion pour la période législative 2016-2020 6.11. Commission consultative d'étude des infrastructures sportives des Fourches pour la période législative 2016-2020	
7.	Nomination des délégués du Conseil général aux Syndicats intercommunaux : 7.1. Syndicat de la Châtellenie de Thielle (4 délégués) 7.2. Syndicat des Patinoires du Littoral neuchâtelois (1 délégué) 7.3. Syndicat de l'Anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (1 délégué) 7.4. Syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel (1 délégué) 7.5. Syndicat de l'éorén (1 délégué) 7.6. Conseil d'établissement scolaire intercommunal - CESI (1 délégué)	Page 4
8.	Motions et propositions 8.1. Motion interpartis intitulée « Un programme pour une législature »	Pages 5-7
9.	Interpellations et questions	Page 7

La **vice-Présidente** déclare ouverte la deuxième séance constitutive de la législature 2016-2020 et signale les deux modifications apportées à l'ordre du jour :

Nouveau point 4 : Election complémentaire au bureau du Conseil général pour la période administrative 2017-2018

Nouveau point 5 : Arrêté portant modification temporaire du règlement général de la commune de Saint-Blaise, du 14 novembre 2013

Ce nouvel ordre du jour a été distribué à l'ensemble du Conseil général aujourd'hui encore avant le début de la séance.

La **vice-Présidente** passe ensuite la parole au Conseil communal.

## 1. Communications du Conseil communal

Le nouveau Président du Conseil communal prend la parole.

### **M. Caryl Beljean (CC)**

*Madame la vice-Présidente,  
Mesdames, Messieurs,*

*Le Conseil communal, après d'âpres discussions dans la cuisine, a constitué son bureau. Nous avons décidé que nous travaillerons dans cette composition jusqu'au mois de juin et qu'à partir du mois de juin, nous redistribuerons les rôles au sein de notre bureau. Pour les six mois à venir, la composition est donc la suivante :*

**Président :** M. Caryl Beljean  
**Vice-président :** M. Alain Jeanneret  
**Secrétaire :** M. Julien Noyer  
**Membres :** MM. Claude Guinand et Jacques Rivier

*Puis, les dicastères ont été répartis de la manière suivante :*

Administration	J. Rivier
Sécurité publique	J. Noyer
Enseignement et santé	C. Guinand
Culture, loisirs et sport	J. Rivier
Ports et tourisme	J. Rivier
Prévoyance sociale	J. Noyer
Travaux publics, voirie et parcs publics	C. Beljean
Urbanisme, aménagement du territoire	A. Jeanneret
Forêts et domaines	A. Jeanneret
Bâtiments	A. Jeanneret
Gestion des déchets, environnement	C. Beljean
Services industriels	J. Rivier
Finances, impôts, transports	C. Guinand

## **2. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des Conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal**

La **vice-Présidente** donne lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux viennent-ensuite et, au nom du Conseil général, félicite les nouveaux élus qu'elle invite à prendre place dans l'assemblée. Elle demande finalement au PLR de compléter le poste vacant dans les meilleurs délais.

Sont nommés :

- pour le **parti socialiste** : Mme Pascale Giron-Lanctuit
- pour l'**Entente Saint-Blaise** : M. Gijsbert van Haarlem
- pour le **parti Libéral-Radical** : Mme Viviane Marolda et M. Alexandre Buthey

## **3. Appel**

La **vice-Présidente** donne la parole à M. Lorenzo Zago, secrétaire.

Présents : 36

Excusés : Mme Roxane Schumacher, MM. Alexandre Buthey, Damien Corti et Olivier Thomann.

**Le quorum est atteint et la majorité absolue est fixée à 19 voix.**

#### **4. Election complémentaire au bureau du Conseil général pour la période administrative 2017-2018**

Le poste de secrétaire-adjointe au bureau du Conseil général étant resté vacant lors de l'élection du bureau du Conseil général qui a eu lieu lors de la première séance, la **vice-Présidente** annonce que le PS propose la candidature de Mme Pascale Giron-Lanctuit à ce poste. Aucune autre proposition n'étant faite, Mme Pascale Giron-Lanctuit est élue tacitement.

#### **5. Arrêté portant modification temporaire du règlement général de la commune de Saint-Blaise, du 14 novembre 2013**

La **vice-Présidente** donne lecture de l'arrêté et le met au vote.

**L'arrêté est accepté par 34 voix.**

#### **6. Nominations des membres des commissions**

La **vice-Présidente** donne lecture de la proposition de nominations interpartis. Comme il n'y a pas d'autres propositions, tous les membres proposés dans la liste en fin de document sont nommés aux Commissions suivantes :

- 6.1. Commission financière et de gestion pour la période administrative 2017-2018
- 6.2. Commission d'urbanisme pour la période législative 2016-2020
- 6.3. Commission des travaux publics pour la période législative 2016-2020
- 6.4. Commission des services industriels pour la période législative 2016-2020
- 6.5. Commission des naturalisations et agrégations pour la période législative 2016-2020
- 6.6. Commission de police du feu et de salubrité publique pour la période législative 2016-2020
- 6.7. Commission des Aînés et soutien pour la période législative 2016-2020
- 6.8. Commission des ports et des rives pour la période législative 2016-2020
- 6.9. Commission de construction des collèges de Vigner pour la période législative 2016-2020
- 6.10. Commission de fusion pour la période législative 2016-2020
- 6.11. Commission consultative d'étude des infrastructures sportives des Fourches pour la période législative 2016-2020

#### **7. Nominations des délégués du Conseil général aux Syndicats intercommunaux**

La **vice-Présidente** donne lecture de la proposition de nominations interpartis. Comme il n'y a pas d'autres propositions, tous les délégués proposés dans la liste en fin de document sont nommés aux Syndicats suivants :

- 7.1. Syndicat de la Châtellenie de Thielle (4 délégués)
- 7.2. Syndicat des Patinoires du Littoral neuchâtelois (1 délégué)
- 7.3. Syndicat de l'Anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (1 délégué)

- 7.4. Syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel (1 délégué)
- 7.5. Syndicat de l'éorén (1 délégué)
- 7.6. Conseil d'établissement scolaire intercommunal – CESI (1 délégué)

## 8. Motions et propositions

### 8.1. Motion interpartis intitulée « Un programme pour une législature »

La **vice-Présidente** donne lecture de la motion interpartis déposée, intitulée « Un programme pour une législature ».

*« Un programme de législature permet au Conseil communal d'affirmer en toute transparence ce que seront les priorités de sa politique au sens large. Il sert de base au dialogue politique et à la gestion administrative. Il définit des axes et précise des objectifs, en les priorisant. Ce document permet au Conseil général, aux citoyens et aux acteurs économiques de comprendre les liens entre les différentes actions entreprises tant au plan administratif que réglementaire.*

*Dès lors, les partis PS, PLR ainsi que l'Entente demandent au Conseil communal :*

- *de présenter dans les six mois qui suivent son entrée en fonction un rapport d'information contenant le plan de législature et le plan des investissements ;*
- *de faire figurer un point de situation annuel dans le rapport de gestion ;*
- *et de dresser un bilan général en fin de législature.*

*Pour les partis PS, PLR ainsi que l'Entente,*

*PS  
Marc Renaud  
Chef de groupe*

*PLR  
Charles Constantin  
Chef de groupe*

*Entente  
Alain Marti  
Chef de groupe »*

Cette motion ayant été présentée hors du délai prévu par le règlement communal, la **vice-Présidente** annonce qu'un vote aura d'abord lieu pour admettre le cas d'urgence.

La **vice-Présidente** donne la parole au Conseil communal qui en fait la demande.

### **M. Caryl Beljean (CC)**

*Madame la vice-Présidente,  
Mesdames, Messieurs,*

*Le Conseil communal acceptera l'urgence et acceptera également la motion.*

*Nous vous présenterons donc, d'ici le mois de juin 2017, un plan de législature avec un plan des investissements ainsi qu'un bilan au sein de chaque rapport de gestion.*

Comme annoncé précédemment, la **vice-Présidente** met le cas d'urgence au vote.

**L'urgence est acceptée à l'unanimité.**

La **vice-Présidente** ouvre maintenant la discussion au sujet de la motion.

## **M. Charles Constantin (PLR)**

*Madame la vice-Présidente,  
Mesdames, Messieurs,*

*Après avoir failli se marier en juin 2016, Saint-Blaise continue à profiter d'une certaine indépendance. Cette liberté ne doit pas l'empêcher d'être entreprenant et ambitieux.*

*Lors des élections communales, chaque parti a émis des idées pour faire de Saint-Blaise un village attractif et accueillant, pour le rendre plus vert, pour le faire progresser avec les citoyens, pour le faire agir pour demain. Certaines de ces idées ne doivent pas rester à l'état de promesses de campagne. Il appartient aux Autorités de poursuivre sur cet appel, sur cet élan.*

*Ces idées, certaines très concrètes, peuvent constituer un socle de réflexion pour le Conseil communal dans sa stratégie et dans la rédaction de son programme de législature. Autre excellente base de travail, la liste des prestations et des infrastructures, établie minutieusement dans le cadre du processus de fusion.*

*Le Conseil communal dispose donc de plusieurs informations pour établir son programme de législature. Ce dernier doit constituer une feuille de route, vite lue, bien lue, qui guide chacun des conseillers communaux dans la gestion de son dicastère. Le plan de législature permet au conseiller communal de ne pas seulement se concentrer sur son travail quotidien, mais de se projeter sur le moyen et le long termes, et d'initialiser des mesures qui permettront d'atteindre ses objectifs.*

*Messieurs les conseillers communaux, devant vous siègent 41 conseillers généraux fermement déterminés à vous aider à écrire ce plan de législature et à le réaliser. Profitez de leur expertise en tous genres et de leur motivation.*

*Si Napoléon Bonaparte était parmi nous, il nous ferait : « Ce qui est criminel ce n'est pas d'échouer, c'est de manquer d'ambition ».*

*C'est à l'unanimité que le groupe PLR soutient la motion interpartis « Un programme pour une législature ».*

## **M. Marc Renaud (PS)**

*Madame la vice-Présidente,  
Mesdames, Messieurs,*

*Les groupes du PS, du PLR et de l'Entente se retrouvent aujourd'hui rassemblés pour le dépôt de cette motion. Une motion interpartis lors de la première séance de la nouvelle législature lance un message clair au Conseil communal.*

*Avec cette motion, nous demandons à l'exécutif de se mettre ensemble autour d'une table, de prendre un peu de recul vis-à-vis des affaires courantes et de réfléchir à l'avenir de notre commune pour ces prochaines années. Ce programme de législature doit définir les objectifs de la politique communale, en fixer les priorités et planifier la réalisation des projets. C'est donc un instrument de conduite politique et un cadre de référence établi par le Conseil communal, pour guider son action et celle de l'administration durant cette prochaine législature.*

*Le contenu de cette motion contient trois points :*

- *Un rapport d'information à présenter dans les six mois ;*
- *Chaque année un point de situation dans le rapport de gestion lors des comptes ;*
- *Et en fin de législature un bilan général.*

*Ce document doit être une référence pour le Conseil communal, une sorte de feuille de route qui permet de garder le cap et d'intégrer l'action politique dans un contexte cohérent et raisonné. Mais ce programme sera également précieux pour le Conseil général qui aura ainsi une vue d'ensemble des projets actuellement en discussion ou qui émergeront prochainement. De plus, en publiant ce document, cela permettra aux acteurs économiques et associatifs ainsi qu'à la population de Saint-Blaise de suivre et de comprendre les orientations politiques voulues.*

*C'est donc du boulot que le Conseil général demande au Conseil communal de réaliser. Du travail à faire mais aussi à partager ; les Commissions sont là non seulement pour préavisser des rapports mais peuvent également nourrir les réflexions sur l'action politique en devenir ou y apporter de nouvelles impulsions. Les Commissions sont des plateformes idéales de dialogue entre l'exécutif et le législatif. Nous vous encourageons à profiter de leurs compétences et leurs énergies.*

*Le groupe PS souhaite à l'unanimité de ses membres ce plan de législature et se réjouit de le lire. Nous sommes prêts, et même impatients, de mettre notre énergie dans cette nouvelle législature et ainsi d'agir, non seulement pour le présent, mais pour l'avenir de notre village et pour tous ses habitants.*

La parole n'étant plus demandée, la **vice-Présidente** passe ensuite au vote de la motion.

**La motion est acceptée à l'unanimité.**

## **9. Interpellations et questions**

La **vice-Présidente** informe qu'aucune interpellation n'a été reçue et elle passe aux questions.

### **M. Charles Constantin (PLR)**

*Madame la vice-Présidente,  
Mesdames, Messieurs,*

*Il ne s'agit pas d'une question mais d'un petit message que j'ai reçu de M. Olivier Thomann depuis les USA. Olivier Thomann, nouveau Président du Conseil général, remercie Mme Véronique Loosli de l'avoir remplacé au pied levé. Le groupe PLR s'associe à lui pour vous remercier, Madame la vice-Présidente, d'avoir présidé cette séance si particulière.*

### **La vice-Présidente**

*Merci beaucoup ! J'espère qu'Olivier sera là le plus souvent possible !*

La parole n'étant plus demandée, la **vice-Présidente** lève la séance à 21h35 et souhaite à tous une agréable fin de soirée.

Saint-Blaise, le 24 novembre 2016

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL  
la vice-présidente                      le secrétaire

Véronique Loosli

Lorenzo Zago

## **PROPOSITIONS DES PARTIS RELATIVES A LA NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL, DES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL ET DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL**

- Président du Conseil général :** - Olivier Thomann (PLR), Président
- Bureau du Conseil général :**
- Véronique Loosli (ENT), vice-président
  - Rachel Montandon-Clerc (PS), 2<sup>e</sup> vice-présidente
  - Lorenzo Zago (ENT), secrétaire
  - Pascale Giron-Lanctuit, secrétaire-adjointe
  - Nicolas Droz (PS), questeur
  - Vincent Frederick Pickert (PLR), questeur
  - Roxane Schumacher (ENT), questeur
- Conseil communal :**
- Alain Jeanneret-Grosjean (PS)
  - Caryl Beljean (PLR)
  - Claude Guinand (PLR)
  - Jacques Rivier (PLR)
  - Julien Noyer (ENT)

## **PROPOSITIONS DES PARTIS RELATIVES A LA NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS ELUES PAR LE CONSEIL GENERAL ET DES DELEGUES DU CONSEIL GENERAL DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

- Commission financière et de gestion :**  
(9)
- Paola Attinger-Carmagnola (PS)
  - Nicolas Bornand (PLR)
  - Roland Canonica (PLR)
  - Anne-Claude Cosandey (PS)
  - Sébastien Marti (PLR)
  - Jean-Philippe Scalbert (ENT)
  - Olivier Thomann (PLR)
  - Didier Wuillemin (PLR)
  - Lorenzo Zago (ENT)
- Commission d'urbanisme :**  
(7)
- Alexandre Buthey (PLR)
  - Laurent Crelier (PLR)
  - Daniel Porret (PLR)
  - Catherine Simonetta (ENT)
  - Eric Ryser (PS)
  - Olivier Thomann (PLR)
  - Philippe Von Bergen (PS)
- Commission des travaux publics :**  
(7)
- Bernard Aeschlimann (PLR)
  - Roland Canonica (PLR)



- Hélène Eberhard (ENT)
- Shirley Hofmann Rossel (PS)
- Ludovic Kuntzer (PLR)
- May Rousseau (PS)
- Jean-Michel Zweiacker (PLR)

**Commission des services industriels :**  
(7)

- Olivier Blanchoud (PS)
- Damien Corti (PLR)
- Nicolas Droz (PS)
- Ludovic Kuntzer (PLR)
- Jean-Claude Musy (PLR)
- Sven Romanens (PLR)
- Lorenzo Zago (ENT)

**Commission des naturalisations et Agrégations :**  
(5)

- Jean Claude Berger (PS)
- Ivana De Cet (PLR)
- Helene Eberhard (ENT)
- Vincent Frederick Pickert (PLR)
- Sven Romanens (PLR)

**Commission de police du feu et de salubrité publique :**  
(10)

- Bernard Aeschlimann (PLR)
- Joël Brulliard (PS)
- Laurent Crelier (PLR)
- Eduardo dos Santos Dias (PLR)
- Bernard Fabbri (PLR)
- Janic Garcia de la Rosa Garcia (PS)
- Véronique Loosli (ENT)
- Viviane Marolda (PLR)
- Marie Carmen Marti Corral (PS)
- Ramadan Nrecaj (ENT)

**Commission des Aînés et soutien :**  
(3)

- Eduardo dos Santos Dias (PLR)
- May Rousseau (PS)
- Jean-Jacques Rufener (ENT)

**Commission des ports et des rives :**  
(3)

- Ivana De Cet (PLR)
- Nicolas Droz (PS)
- Véronique Loosli (ENT)

**Commission de construction des collèges de Vigner :**  
(3)

- Eric Ryser (PS)
- Jean-Philippe Scalbert (ENT)
- Didier Wuillemin (PLR)

**Commission de fusion :**  
(9)

- Jean Claude Berger (PS)
- Charles Constantin (PLR)

- Sébastien Marti (PLR)
- Marc Renaud (PS)
- Sven Romanens (PLR)
- Jean-Philippe Scalbert (ENT)
- Olivier Thomann (PLR)
- Gijsbert Van Haarlem (ENT)
- Jean-Michel Zweiacker (PLR)

**Commission consultative d'étude des infrastructures sportives des Fourches :**  
(3)

- Olivier Blanchoud (PS)
- Frédéric Delcambre (ENT)
- Sven Romanens (PLR)

**Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle :**  
(4)

- Paola Attinger-Carmagnola (PS)
- Véronique Loosli (ENT)
- Viviane Marolda (PLR)
- Sébastien Marti (PLR)

**Syndicat intercommunal des Patinoires du Littoral neuchâtelois :**  
(1)

- Ludovic Kuntzer (PLR)

**Syndicat intercommunal de l'Anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois :**  
(1)

- Alain Marti (ENT)

**Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel :**  
(1)

- Shirley Hofmann Rossel (PS)

**Syndicat intercommunal de l'Ecole Obligatoire régionale de Neuchâtel :**  
(1)

- Rachel Montandon-Clerc (PS)

**Conseil d'établissement scolaire intercommunal – CESI :**

- Ivana De Cet (PLR)